

## Appel de propositions – Décoration d’abris de pianos publics

Les pianos publics enjolivent Rouyn-Noranda depuis 10 ans cette année! Décorés par œuvres originales réalisées par des artistes locales, nos trois pianos font, été après été, la joie des citoyens. Notre piano à la Place de la citoyenneté étant bien protégé par notre abri permanent érigé l’an dernier, nous désirons cette année améliorer l’aménagement des pianos situés au **Glass – Bar laitier** et à **l’Agora des arts**. Ainsi, afin de leur assurer une meilleure protection contre les intempéries, d’allonger leur durée de vie et de faciliter la maintenance, nous leur construirons des abris sous forme de boîtes en bois.

**Les artistes en arts visuels de Rouyn-Noranda sont donc appelé(e)s à présenter une proposition afin de réaliser l’habillage artistique de ces abris de pianos.** Il est possible de présenter sa candidature pour un seul abri ou pour les deux.



Afin d’être admissible, le projet devra se réaliser avec des élèves de niveau secondaire, en parascolaire.

### Informations techniques

Dimensions des boîtes:

- Hauteur : 80 pouces
  - Largeur : 58 pouces
  - Profondeur : 30 pouces
- \*Plan disponible en Annexe.

Les boîtes seront peintes d’une couleur uniforme dans le début de la création des œuvres.

### Exigences de base

- L’abri doit être décoré sur 3 faces (avant et les deux côtés) et l’intérieur des portes avant;
- La portion artistique de la décoration doit couvrir un minimum de 75 % des surfaces visées;
- L’abri doit demeurer dans son intégralité (pour assurer la bonne sonorité);
- Les portes doivent se fermer adéquatement pour être barrées lors des fermetures de pianos en fin de journée et lors des journées de pluie;
- Il est interdit de faire des trous dans la structure;
- Les matériaux utilisés doivent être durables et résister aux intempéries et aux températures extérieures estivales. N.B. qu’il est possible que les boîtes restent à l’extérieur d’hiver.

**Cachet**

- Un cachet de 1 500 \$ est alloué par abri et doit comprendre toutes les dépenses de l'artiste en lien avec le projet (conception, réalisation et gestion du projet).

**Échéancier**

- Lancement de l'appel : 3 avril 2025
- Date limite de dépôt de proposition 21 avril 2025 à 23h59
- Entente avec la.le.les artiste.s retenu.e.s avec la remise de croquis final du concepteur: semaine du 28 avril
- Livraison de l'abris et début de la création : semaine du 12 mai
- Installation des abris au lieu d'accueil : 20 juin.

**Mandat de l'artiste**

- Réaliser le projet tel que soumis et aviser le coordonnateur culturel si des changements devaient survenir afin de s'assurer de la conformité des changements;
- Fournir le matériel requis;
- Respecter l'échéancier et les exigences de base;
- Être présent.e pour le dévoilement ou fournir un petit mot de présentation du travail en cas de non-disponibilité pour le lancement.

**Responsabilités de la Ville**

- Préparer une entente avec l'artiste;
- Confirmer les dimensions de l'abris à .aux l'artiste.s retenu.e.s;
- Couvrira les frais de matériaux à une hauteur maximum de 400 \$
- Prendre entente avec les écoles secondaires pour le parascolaire;
- Assurer les frais de déplacement de l'abri. Ensemble l'artiste et la Ville s'entendront pour le lieu de création.;
- Préparer et transmettre les invitations pour le dévoilement;
- Préparer et diffuser le communiqué de presse;
- Voir à l'entretien et la maintenance de l'abri.

## Contenu du dossier de proposition à déposer

Pour soumettre sa candidature, l'artiste doit fournir un dossier complet contenant les éléments suivants :

- Une description du concept artistique (thématique proposée, éléments visuels et/ou images d'inspiration, mode de réalisation);
- Un texte pour expliquer l'intérêt que représente ce projet (maximum 250 mots);
- Un résumé des expériences professionnelles pertinentes;
- La méthode de travail collaboratif envisagée avec les élèves ;
- Le bordereau suivant complété avec les montants soumis (approximatif) :

Conception globale et préparation de la maquette finale	\$
Matériaux	\$
Réalisation du projet	\$
Gestion du projet (rédaction du texte descriptif, temps pour l'achat du matériel, échanges avec la Ville, présence au dévoilement, etc.)	\$

**Il est à noter que, bien qu'un artiste puisse proposer sa candidature pour les deux abris de pianos, nous nous réservons le droit de sélectionner deux artistes différent(e)s (un artiste par abri).**

## Transmission des propositions

Les propositions doivent être transmises par courriel **au plus tard le 21 avril 2025 à 23 h 59** à [cedric.poirier@rouyn-noranda.ca](mailto:cedric.poirier@rouyn-noranda.ca)

Pour toute question, demandez Fanny Hurtubise au 819 797-7110 poste 7656 ou par courriel au [fanny.hurtubise@rouyn-noranda.ca](mailto:fanny.hurtubise@rouyn-noranda.ca)

# Annexe

